

**MISE EN CONFORMITÉ AU RÈGLEMENT (UE) 2023/2854 CONCERNANT LES RÈGLES HARMONISÉES PORTANT SUR L'ÉQUITÉ DE L'ACCÈS AUX DONNÉES ET DE L'UTILISATION DES DONNÉES — DATA ACT**

**RESPECT DES OBLIGATIONS D'INFORMATION ET DE TRANSPARENCE**

**CONDITIONS D'ACCÈS ET D'UTILISATION DES DONNÉES GÉNÉRÉES PAR LES PRODUITS CONNECTÉS ET LES SERVICES CONNEXES DU GROUPE ISTOBAL**

ISTOBAL, S.A., société mère du Groupe Istobal et des filiales qui le composent (ci-après « ISTOBAL »), vous souhaite la bienvenue et vous invite à lire attentivement les informations importantes ci-dessous concernant les données générées par l'utilisation de nos produits connectés et des services connexes.

Les présentes conditions fournissent à l'UTILISATEUR des informations concernant son droit d'accès aux données, conformément aux finalités prévues par le règlement (UE) 2023/2854 concernant les règles harmonisées portant sur l'équité de l'accès aux données et de l'utilisation des données (ci-après le « **règlement sur les données** » ou « **Data Act** »).

Le règlement sur les données définit l'ensemble des règles visant à garantir l'accès, l'utilisation et le partage des données générées par les produits connectés et services numériques, conférant aux utilisateurs le droit d'accéder et de contrôler ces données.

Les informations ci-dessous fournissent à l'UTILISATEUR :

- ✓ Les définitions pertinentes permettant de comprendre l'étendue du droit d'accès prévu par le règlement sur les données, ainsi que les rôles respectifs d'ISTOBAL, de l'UTILISATEUR et des autres parties pouvant intervenir dans l'exercice de ce droit d'accès.
- ✓ Les dispositions définissant le droit d'accès aux données générées par l'UTILISATEUR.
- ✓ Les moyens directs et indirects permettant l'exercice du droit d'accès, ainsi que les durées de conservation des données auxquelles il est possible d'accéder.
- ✓ Les droits de l'UTILISATEUR et les obligations d'ISTOBAL
- ✓ Les limitations et exclusions relatives à l'exercice du droit d'accès aux données.

ISTOBAL s'engage à respecter de manière proactive et diligente les principes du règlement sur les données, garantissant un accès équitable et transparent aux données générées par l'UTILISATEUR en sa qualité d'utilisateur et de destinataire.

Les droits et obligations énoncés dans les présentes conditions ne se substituent pas aux obligations légales, contractuelles ou réglementaires découlant d'autres réglementations applicables, telles que la protection des données personnelles, la propriété intellectuelle, la concurrence déloyale, la défense de la concurrence, etc. L'accès aux données ainsi que leur utilisation doivent respecter en tout temps les réglementations en vigueur en Espagne et au sein de l'Union européenne.

Il est important de souligner que le droit d'accès régi par les présentes conditions n'équivaut et ne se substitue pas au droit d'accès prévu par le règlement général sur la protection des données (RGPD), puisqu'il porte uniquement sur les données opérationnelles générées par les produits connectés et les services complémentaires d'ISTOBAL, et non sur les données à caractère personnel. Pour de plus amples informations sur la manière dont vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données à caractère personnel, veuillez lire notre [politique de confidentialité](https://istobal.com/inter/data-act). <https://istobal.com/inter/data-act>

En cas de doute, veuillez contacter ISTOBAL avant de soumettre toute demande formelle d'accès. Notre équipe se tient à votre disposition pour vous fournir l'assistance technique, juridique et opérationnelle dont vous pourriez avoir besoin.

Pour contacter l'équipe d'ISTOBAL, vous pouvez envoyer un message à l'adresse suivante : data\_act@istobal.com.

## 1. Définitions importantes

Concernant l'accès aux données générées par les machines et appareils connectés d'ISTOBAL, les termes et définitions suivants du règlement sur les données s'appliquent :

<b><u>Détenteur des données</u></b>	<p>Une personne physique ou morale qui a le droit ou l'obligation d'utiliser et de mettre à disposition des données, y compris, lorsqu'il en a été convenu par contrat, des données relatives au produit ou des données relatives au service connexe qu'elle a extraites ou générées au cours de la fourniture d'un service connexe.</p> <p>Aux fins des présentes conditions, <b>ISTOBAL, S.A</b> revêt la qualité de « Détentrice des données ».</p>
<b><u>Utilisateur</u></b>	<p>Une personne physique ou morale à laquelle appartient un produit connecté ou à laquelle des droits temporaires d'utilisation de ce produit connecté ont été cédés contractuellement, ou qui reçoit des services connexes.</p>
<b><u>Données relatives au produit</u></b>	<p>Les données générées par l'utilisation d'un produit connecté que le fabricant a conçu pour qu'elles puissent être extraites, au moyen d'un service de communications électroniques, d'une connexion physique ou d'un dispositif d'accès intégré, par un utilisateur, un détenteur de données ou un tiers, y compris, le cas échéant, le fabricant.</p> <p>Aux fins des présentes conditions, les « Données générées » désignent les données primaires générées par l'UTILISATEUR lors de l'utilisation et de l'interaction avec le produit connecté.</p>
<b><u>Données relatives au service connexe</u></b>	<p>Les données représentant la numérisation des actions de l'utilisateur ou des événements liés au produit connecté, enregistrées intentionnellement par l'utilisateur ou générées en tant que produit annexe de l'action de l'utilisateur lors de la fourniture d'un service connexe par le fournisseur.</p> <p>Aux fins des présentes conditions, les « Données relatives au service connexe » désignent les données primaires enregistrées par l'UTILISATEUR ou issues de son interaction avec le service connexe, ainsi que celles collectées par des applications intégrées indiquant l'état ou des défaillances de connectivité.</p>
<b><u>Données générées</u></b>	<p>L'ensemble des données relatives au produit et des données relatives au service connexe.</p>
<b><u>Données primaires</u></b>	<p>Les données sous forme brute, également appelées données source, générées automatiquement lors de l'utilisation d'un produit connecté ou d'un service connexe, sans être substantiellement modifiées par ISTOBAL.</p>
<b><u>Données secondaires</u></b>	<p>Les données déduites ou dérivées des données primaires qui sont le résultat d'investissements supplémentaires dans l'attribution de valeurs, d'algorithmes et de métriques complexes dont ISTOBAL détient la propriété exclusive.</p>

**Droits de propriété intellectuelle et industrielle**

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle, qu'ils soient enregistrés ou non, reconnus ou non comme tels dans toute juridiction, incluant, sans s'y limiter :

1. les brevets, les marques, les dénominations commerciales, les modèles d'utilité, les logotypes, les noms de domaine, les dessins, les droits d'auteur et les bases de données ;
2. les droits de même nature ou similaires à ceux énumérés précédemment, les inventions protégées, la technologie, le savoir-faire, les méthodologies ou tout autre travail créatif, artistique ou industriel dérivé, les secrets d'affaires, les connaissances ou les informations ;

ainsi que tous les bénéfices des demandes d'enregistrements et les enregistrements dans le monde entier, présents ou futurs, et le droit d'agir en justice contre toute atteinte passée à ces droits.

**Savoir-faire ou secrets d'affaires**

Toutes les informations confidentielles appartenant exclusivement à ISTOBAL, incluant notamment les secrets industriels et commerciaux liés à la fabrication, à la conception et à la commercialisation des produits et services d'ISTOBAL, qui : (i) sont secrètes et inconnues du secteur ; (ii) ont une valeur commerciale en raison de leur caractère secret ; (iii) font l'objet de mesures raisonnables pour garantir leur confidentialité. En autres, les métriques, les algorithmes et autres valeurs incorporées au logiciel, qui contribuent à la valeur ajoutée des produits et services fournis, sont considérés comme faisant partie intégrante du savoir-faire d'ISTOBAL.

**Produit connecté**

Un objet qui obtient, génère ou recueille des données concernant son utilisation ou son environnement, qui est en mesure de communiquer des données relatives au produit par l'intermédiaire d'un service de communications électroniques, d'une connexion physique ou d'un dispositif d'accès intégré et dont la fonction première n'est pas de stocker, de traiter ou de transmettre des données pour le compte de toute partie autre que l'utilisateur.

Aux fins des présentes conditions, le matériel fabriqué par ISTOBAL et mis à la disposition de l'UTILISATEUR pour assurer la connectivité du service est considéré comme un « produit connecté ».

**Règlement général sur la protection des données ou RGPD**

Le règlement général de protection des données (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE.

**Service connexe**

Un service numérique, autre qu'un service de communications électroniques, y compris un logiciel, qui est connecté au produit au moment de l'achat, ou de la mise en location ou en crédit-bail, de telle sorte que son absence empêcherait le produit connecté d'exécuter une ou plusieurs de ses fonctions, ou qui est ensuite connecté au produit par le fabricant ou un tiers pour ajouter, mettre à jour ou adapter les fonctions du produit connecté.

Aux fins des présentes conditions, le logiciel et les services complémentaires mis à la disposition de l'UTILISATEUR par ISTOBAL sont considérés comme des « services connexes ».

**Distributeur agréé**

Un distributeur agréé faisant partie du réseau commercial d'ISTOBAL, par l'intermédiaire duquel la propriété ou l'usage d'un produit connecté ou service connexe de la marque ISTOBAL a été acquis.

**Logiciel**

Les systèmes conçus par ISTOBAL et mis à la disposition de l'UTILISATEUR en tant qu'utilisateur final.

## **2. Détenteur des données générées**

ISTOBAL, S.A. est la détentrice des données générées par les produits connectés et les services connexes.

## **3. Typologie des données générées**

Les produits connectés génèrent des données techniques lors de leur utilisation et de leur fonctionnement. Les données générées lors de l'utilisation peuvent inclure : les erreurs, les compteurs de programmes, les compteurs de terminaux, les consommations directes et les recettes selon le modèle de produit.

## **4. Utilisation des données par ISTOBAL et finalités du traitement**

Conformément aux dispositions du règlement sur les données, l'UTILISATEUR d'un produit connecté accepte que les données générées et stockées lors de l'utilisation du produit soient transmises à ISTOBAL, en sa qualité de détentrice des données.

ISTOBAL traite les données générées et peut produire des données secondaires pour une ou plusieurs finalités légitimes suivantes :

- Fournir des services complémentaires à L'UTILISATEUR, tels que des services techniques et d'après-vente ;
- Surveiller et assurer le fonctionnement, la sécurité et la protection des produits et services en réalisant des analyses statistiques, des diagnostics d'erreurs et de défaillances, des contrôles de qualité des produits commercialisés ;
- Perfectionner le fonctionnement et la conception et ajouter de nouvelles fonctionnalités et améliorations techniques ;
- Se conformer aux exigences réglementaires en matière de qualité industrielle, de sécurité environnementale et autres ;
- Protéger les droits et intérêts légitimes d'ISTOBAL, notamment en prévenant et en poursuivant l'usage abusif des produits et en défendant ses droits de propriété intellectuelle et industrielle ainsi que ses secrets d'affaires ;
- Partager les données générées avec des tiers, à titre onéreux ou à titre gracieux, tout en imposant des règles et limitations d'utilisation des données générées fixées par ISTOBAL afin de garantir la confidentialité et la protection des secrets commerciaux de l'utilisateur, empêchant toute identification des données spécifiques de l'utilisateur transmises ;

- Agréger les données générées avec d'autres données ou produire des données dérivées, à toute fin légitime, notamment en partageant ces données agrégées ou secondaires avec des tiers, sous réserve qu'elles ne permettent pas d'identifier les données générées par l'utilisateur ni d'obtenir ces données à partir des données agrégées.

ISTOBAL ne traite pas les données générées dans le but d'obtenir des informations sur la situation économique de l'utilisateur, ses actifs, ses méthodes de production, ou l'usage des produits et services connexes ni de toute autre manière susceptible de compromettre sa position commerciale ou de nuire significativement à ses intérêts légitimes, notamment lorsque ces données comprennent des informations commerciales sensibles ou sont protégées par des secrets d'affaires ou des droits de propriété intellectuelle.

## 5. Limitation de l'utilisation des données générées par le distributeur agréé

Si le produit connecté ou les services connexes ont été contractés par l'intermédiaire d'un distributeur agréé, ce dernier n'est pas le détenteur légal des données et n'a aucun droit d'accès ni d'utilisation des données générées aux finalités énoncées à la section 4.

Toutefois, en utilisant un produit connecté ou un service connexe contracté auprès d'un distributeur agréé, l'utilisateur accepte qu'ISTOBAL autorise ce distributeur agréé à accéder aux données générées, uniquement dans le but de fournir les services convenus entre le distributeur agréé et l'utilisateur, en lui permettant, sauf indication écrite contraire préalable de l'utilisateur, de transmettre à ISTOBAL le contenu et les autorisations prévus par ce contrat. En tout état de cause, l'accès ainsi que la licence d'utilisation des services connexes éventuellement concédés au distributeur agréé restent strictement soumis aux limitations inhérentes à son rôle d'intermédiaire, exercé au nom et pour le compte de l'utilisateur.

En conséquence, le distributeur agréé reconnaît qu'il agit en tant qu'intermédiaire dans la chaîne de distribution, indépendamment du modèle de distribution adopté, que ce soit par la vente directe ou indirecte des produits connectés ou services connexes d'ISTOBAL, ou par leur mise à disposition en tant que bailleur. Dans le cadre de contrats de crédit-bail (leasing) ou de location simple (*renting*), le distributeur agréé intervient comme intermédiaire, sans acquérir la qualité d'« utilisateur » au sens du Data Act.

Dans tous les cas, l'utilisateur conserve pleinement ses droits d'accès et d'utilisation définis dans les présentes conditions, sans limitation, conformément aux dispositions du règlement sur les données.

## 6. Droit d'accès aux données

- Dispositions du droit d'accès.

En vertu des dispositions établies par le règlement sur les données, l'utilisateur a le droit d'accéder aux données générées. Ce droit s'applique indépendamment de la manière dont l'utilisateur exploite les produits connectés et les services connexes, que ce soit en tant que propriétaire ou en tant que locataire des équipements.

Le droit d'accès autorise l'accès aux données générées par les produits connectés et les services connexes, comprenant notamment : les erreurs, les compteurs de programmes, les compteurs de terminaux, les consommations directes et les recettes selon le modèle du produit connecté et du service connexe.

L'accès aux données secondaires est exclu, celles-ci étant la propriété exclusive d'ISTOBAL en raison de leur nature de secrets d'affaires et de savoir-faire d'ISTOBAL. L'utilisateur reconnaît et accepte qu'ISTOBAL n'a aucune obligation d'autoriser ou de fournir un accès aux données secondaires.

- Garanties

Afin de garantir l'exercice du droit d'accès aux données générées, ISTOBAL s'engage à ce que cet accès soit réalisé selon les garanties suivantes, afin de protéger pleinement l'UTILISATEUR en tant qu'utilisateur des données.

- (i) Droit d'accès sécurisé et gratuit

L'UTILISATEUR a le droit d'accéder, en toute sécurité et gratuitement, aux données générées par l'utilisation des produits connectés et des services connexes, sans qu'aucune justification ni autorisation ne soit requise.

Lorsque l'UTILISATEUR exerce son droit d'accès, ISTOBAL s'engage à l'informer sur la nature des données disponibles, leur mode de génération, ainsi que sur les modalités de consultation et d'extraction.

- (ii) Droit à des informations claires et transparentes

L'UTILISATEUR a le droit d'obtenir de la part d'ISTOBAL, sans retard injustifié, des informations claires et transparentes concernant la nature des données générées, leur volume, la fréquence de leur collecte ou de leur génération, les mécanismes d'accès ainsi que les modalités d'extraction et de stockage des données. L'UTILISATEUR a le droit de recevoir les informations dans un format structuré et lisible.

- (iii) Droit à la portabilité

L'UTILISATEUR a le droit de demander que ces données soient transmises à un autre fournisseur ou destinataire de son choix, sans qu'ISTOBAL puisse s'y opposer ou imposer des obstacles techniques, contractuels ou économiques injustifiés.

L'UTILISATEUR a le droit de requérir que cette transmission soit effectuée directement par ISTOBAL au tiers autorisé, dans la mesure où cela est techniquement possible.

- (iv) Droit à l'interopérabilité

Conformément aux pratiques de l'industrie et à l'état de la technique, l'UTILISATEUR a le droit de demander à ISTOBAL de prendre les mesures techniques appropriées visant à garantir l'interopérabilité des données avec les plateformes et solutions technologiques compatibles, sous réserve que cela ne présente pas de risques pour la sécurité des informations ni ne porte atteinte aux droits de tiers. L'exercice du droit à l'interopérabilité entrera en vigueur le 12 septembre 2026, ou à une date ultérieure qui sera déterminée par la réglementation applicable.

ISTOBAL s'engage à coopérer avec l'UTILISATEUR et, le cas échéant, avec les fournisseurs tiers concernés, pour faciliter l'intégration et l'échange des informations.

- (v) Droit d'accès, propre et indépendant

L'exercice du droit d'accès est inhérent à la qualité d'utilisateur et n'est ni subordonné ni conditionné à la souscription de services ou de produits complémentaires d'ISTOBAL ou d'un tiers.

## **7. Exercice du droit d'accès**

L'accès aux données générées peut s'effectuer par des moyens numériques, à une fréquence raisonnable sur le plan commercial, pour autant que cet accès ne génère pas des coûts supplémentaires injustifiés pour ISTOBAL.

ISTOBAL met à la disposition de l'utilisateur l'adresse de courrier électronique suivante — data\_act@istobal.com — via laquelle celui-ci peut formuler une demande d'accès aux données générées, en précisant son identité, la relation contractuelle en vigueur, ainsi que la période, le format et la nature des données sollicitées.

ISTOBAL se réserve le droit de demander des renseignements supplémentaires pour confirmer le statut d'UTILISATEUR de produits connectés et de services connexes, ainsi que pour vérifier l'identité de la filiale ou du distributeur agréé ayant fourni ou permis l'accès à ces produits et services dans le cadre d'un contrat de location simple, de maintenance, de crédit-bail ou équivalent. Cette procédure de vérification est indispensable pour préserver l'intégrité et la confidentialité des données générées par l'UTILISATEUR, et pour éviter tout accès non autorisé ou illégitime aux données demandées.

ISTOBAL s'engage à mettre en place les mesures nécessaires permettant à l'utilisateur de partager ses données avec les tiers qu'il aura désignés (également appelés « destinataires des données »).

L'exercice du droit d'accès dépend directement de l'utilisation que l'utilisateur fait du produit connecté ou du service connexe.

## **8. Utilisation des données par l'utilisateur ou des tiers**

Tout tiers désigné par l'utilisateur comme destinataire des données doit utiliser ces données uniquement aux fins préalablement autorisées, conformément aux réglementations en vigueur et aux dispositions des présentes conditions.

L'utilisateur ne doit ni utiliser ni communiquer les données générées ni permettre à un tiers d'y accéder et de les utiliser pour des activités ou pratiques discriminatoires ou illicites impliquant des actes de concurrence déloyale ou contraires aux principes de libre concurrence. Par ailleurs, les données générées ne peuvent en aucun cas être utilisées pour les transmettre à un fournisseur tiers qui est en concurrence directe avec les produits d'ISTOBAL. L'utilisateur est tenu de ne jamais utiliser les données générées d'une manière susceptible de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle détenus par ISTOBAL.

## **9. Durée de conservation**

Les données générées sont conservées de façon sécurisée et structurée. Les données générées par un produit non connecté sont conservées dans ce dernier pendant un (1) mois à partir du moment où elles ont été générées. Les données générées par les produits connectés et les services connexes sont stockées pendant une période de deux (2) ans dans l'infrastructure Cloud Smartwash.

Pendant la durée de conservation, ISTOBAL s'engage à prendre les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour : (i) préserver l'intégrité des données, en les protégeant contre les altérations non autorisées, les dommages ou les pertes ; (ii) garantir le plein exercice des droits de l'utilisateur prévus par le règlement sur les données.

À la fin de la durée de conservation, ISTOBAL s'engage à effacer les données ou, le cas échéant, à les agréger et à les dissocier afin d'éliminer toutes les informations qui pourraient permettre d'identifier les utilisateurs finaux de l'utilisateur, ce qui pourrait compliquer ou rendre impossible le traitement des demandes d'accès ultérieures de l'utilisateur.

## **10. Sécurité et protection des données**

En sa qualité de détentrice des données, ISTOBAL, S.A. s'engage, pour les produits connectés et services connexes, à :

- S'assurer que la conception des produits commercialisés par ISTOBAL offre à L'UTILISATEUR un accès direct, sécurisé et gratuit aux données générées, via des interfaces utilisateur, telles que des applications mobiles, des tableaux de bord Web ou des API, dès

lors que la typologie et le fonctionnement des produits permettent la collecte de ces données. L'obligation de garantir l'accessibilité dès la conception entrera en vigueur le 12 septembre 2026, ou à une date ultérieure qui sera déterminée par la réglementation applicable.

- Déployer les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir la protection des données générées contre les accès non autorisés, les altérations et les usages abusifs, conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel.
- Prendre les mesures techniques appropriées visant à garantir l'interopérabilité des données générées avec les plateformes et solutions technologiques compatibles, ainsi que leur intégration facilitant l'échange des informations, sous réserve que cela ne présente pas de risques pour la sécurité des informations ni ne porte atteinte aux droits de tiers. Cette obligation entrera en vigueur le 12 septembre 2026, ou à une date ultérieure qui sera déterminée par la réglementation applicable.
- Ne pas utiliser les données générées à des finalités autres que celles nécessaires au bon fonctionnement, à la maintenance ou à l'optimisation du produit connecté, sauf dans les cas et limites prévus par la législation applicable. Ainsi, dans la mesure où les données générées n'incluent pas de données à caractère personnel, ISTOBAL peut les utiliser à des fins d'analyse technique, de statistique ou d'amélioration continue des services, et les mettre à la disposition de tiers destinataires dans le strict respect des dispositions prévues par le règlement sur les données.
- Ne pas traiter les données générées dans le but d'obtenir des informations concernant la situation économique de l'UTILISATEUR, ses actifs, ses méthodes de production, ou l'usage des produits et services connexes ni d'une manière susceptible de compromettre à sa position commerciale ou de nuire significativement à ses intérêts légitimes, notamment lorsque ces données comprennent des informations commerciales sensibles ou sont protégées par des secrets d'affaires ou des droits de propriété intellectuelle.
- Ne pas imposer d'obstacles techniques ou contractuels susceptibles de compliquer ou de rendre impossible l'un des droits de l'UTILISATEUR prévus par le règlement sur les données.
- Se conformer aux dispositions du règlement général sur la protection des données, lorsque les données comportent des données à caractère personnel.

## 11. Limitations et exclusions

Au cas où l'exercice du droit d'accès par l'UTILISATEUR porterait atteinte aux intérêts légitimes du Groupe Istobal, ISTOBAL se réserve le droit de prendre les mesures de sécurité techniques et organisationnelles qu'elle juge appropriées, ainsi que toute autre mesure nécessaire pour prévenir tout usage abusif des données accessibles.

L'UTILISATEUR assume la responsabilité de se conformer aux conditions techniques d'accès et s'engage à faire un usage adéquat des données et du processus d'accès, sans compromettre le bon fonctionnement des systèmes et composants d'ISTOBAL.

### (i) Savoir-faire et secrets d'affaires

ISTOBAL se réserve le droit de refuser, de restreindre ou de conditionner l'accès aux informations protégées concernant son savoir-faire industriel, ses processus internes, ses algorithmes exclusifs, ses configurations techniques non documentées ou tout autre élément qualifié de secret d'affaires, conformément à la loi 1/2019 sur les secrets d'affaires.

Auquel cas, ISTOBAL se réserve le droit de prendre les mesures nécessaires pour restreindre l'accès de l'UTILISATEUR aux seules données générées requises pour l'exercice de ses droits,

sans compromettre la confidentialité technique critique du produit connecté ou du service connexe

Cette limitation sera mise en œuvre de façon proportionnée, dûment justifiée et documentée.

(ii) Droits de propriété intellectuelle et industrielle (données secondaires)

Les données générées peuvent contenir des informations protégées par des droits de propriété intellectuelle ou industrielle, comme des bases de données structurées, des rapports analytiques générés par le système ou des résultats traités par des algorithmes développés exclusivement par ISTOBAL.

Le droit d'accès de l'UTILISATEUR ne s'étend pas aux données secondaires, sauf si une licence expresse existe ou si leur cession s'avère indispensable pour assurer l'interopérabilité sans porter atteinte aux droits de tiers.

L'utilisateur reconnaît et accepte qu'ISTOBAL n'a aucune obligation d'autoriser ou de fournir un accès aux données secondaires.

L'accès aux données secondaires peut faire l'objet d'un accord spécifique entre les parties, prenant en considération la nature des informations ainsi que les éventuelles restrictions applicables.

L'accès aux données secondaires relève de la seule discrétion d'ISTOBAL, moyennant paiement.

En tout état de cause, ISTOBAL conserve la propriété de ses droits protégés et se réserve le droit de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour éviter leur usage abusif.

(iii) Usages contraires à la bonne foi contractuelle

L'exercice des droits d'accès, de réutilisation et de transmission des données générées ne doit jamais impliquer des pratiques frauduleuses, abusives ou contraires à la bonne foi contractuelle, telles que, entre autres : Recourir à l'ingénierie inverse, à la compilation ou à la manipulation du système associé aux produits connectés et aux services connexes contractés par l'UTILISATEUR, ou l'utiliser pour concurrencer ISTOBAL de manière déloyale ou porter atteinte à l'intégrité du service. En pareil cas, ISTOBAL se réserve le droit de suspendre temporairement l'accès, d'en informer l'UTILISATEUR et d'engager, si nécessaire, les actions juridiques pertinentes pour protéger ses intérêts légitimes.

En aucun cas, l'UTILISATEUR ou tout tiers agissant avec son autorisation ne peut utiliser les données obtenues pour concevoir un produit concurrent du produit connecté à l'origine des données, ni transmettre ces données générées à un tiers à cette fin, ni les exploiter pour obtenir des informations sur la situation économique, les actifs ou les méthodes de production d'ISTOBAL ou, le cas échéant, du détenteur des données.

(iv) Usages pouvant compromettre la sécurité et l'utilisation des produits et composants d'ISTOBAL  
Autres risques liés à la cybersécurité

ISTOBAL se réserve le droit de refuser toute demande d'accès, formulée par l'UTILISATEUR, à des données générées autres que les données à caractère personnel, lorsque cet accès peut présenter des risques compromettant la sécurité, l'utilisation ou la maintenance des produits et services d'ISTOBAL, ou entraîner d'autres risques liés à la cybersécurité susceptibles de nuire au produit connecté et aux services connexes.

Dans ce cas, ISTOBAL s'engage à informer l'UTILISATEUR des motifs justifiant l'impossibilité de répondre à sa demande, conformément aux exigences légales.

## 12. Mises à jour des présentes conditions et contact

ISTOBAL vous invite à consulter régulièrement cette section afin de vous tenir informé des dernières mises à jour.

En cas de doute concernant l'étendue de vos droits et obligations au titre du règlement sur les données, n'hésitez pas à contacter l'équipe d'assistance d'ISTOBAL.